

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 18

Artikel: Les poules "brantées"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214677>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dont la mine refrognée atteste l'humeur noire, aigrie, lasse.

A défaut de paix, de grâce, un peu de soleil, un peu de chaleur, un peu de clarté. C'est le cri général... Ça presse !

J. M.

Les poules « brantées ». — Un Italien travaillant chez des campagnards leur dit un jour à dîner.

Le rizotto est très bon, mais il manque de poule... Lorsque zé travaillais en Italie, nous nous procurions des poules à bon marzé.

— Et comment faisiez-vous ?

— Eh ! bien nous allions de nuit dans les poullaillers, on allumait une feuille de brand, on la mettait sur une pelle, on glissait tout doucement la pelle sous la poule, on attendait patiemment que la poule dégringole de son perchoir, et on filait sans bruit avec l'oiseau, sans que personne s'en aperçoive, et le lendemain nous avions une bonne poule au riz à bon marzé.

Les toitures. — Trois propriétaires discutent des différents genres de toitures. D'après l'un ce qui vaut le mieux ce sont... les vieilles tuiles; le second prône les ardoises, à cause de leur durée.

— Vous n'y êtes pas du tout, fait le troisième: c'est moi qui ai les meilleures toitures, car elles sont couvertes d'hypothèques, elles peuvent durer indéfiniment.

NOS FUTURES ÉLECTRICES

UNE maîtresse d'une de nos écoles primaires de fillettes, dont les élèves sont âgées de huit à neuf ans, leur a donné pour sujet de composition : « Quand je serai grande ». Nous avons eu occasion de parcourir un certain nombre de ces compositions. En voici quelques-unes, parmi les plus caractéristiques. On est, nous l'avouons, quelque peu dédisposé à voir, chez des fillettes d'un âge aussi tendre, un pareil sentiment des réalités de la vie et ce désir, presque général, des richesses, du luxe, quoi, ce désir de paraître qui est la plus banale expression d'une coupable vanité.

Laissons la parole aux petites élèves. Bien entendu, nous respectons scrupuleusement leur orthographe, très libre.

« Quand je serai grande avant de me marié je serai peut-être maîtresse d'école. Je me marierai à l'âge de 23 ans. J'aimerai avoir comme enfant un garçon en premier car qu'il sera un peu plus grand il pourra s'occuper de sa petite sœur. J'appellerai mon garçon Paul et ma petite fille Colette. J'élèverai très bien mes enfants. En grandissant je les ferai travailler. Je ne me marierai qu'avec un mari très riche et s'il est méchant je le laisse. »

« Quand je serai grand. Je veux me marié et vivre heureuse, Mon Mari m'acheteré des bijoux, J'inviteré des amilles qui font chiquets. Comme enfant je veux avoir deux petites jumelles, je les habieré, le dimanches en rose, et la semain en bleus ciel. Au lieu de leur mêtre un chapeau, je veux leur mêtre un gros neu asorti à la robe, et mois je veu allé en engleterre, et a parri, pour allé en engleterre, il fau avoir des belles robes en soi et en velours. Je veu vivre heuse avec mon Mari et avec mes enfants, je veu bien les élevés. »

« Quand je serai grande J'aimerai être filles de bureau pour faire des contes et des grands ou bien être dans un magasin de bonneterie pour pouvoir servires les belles dames de paris. »

« Quand je serai grande. Je voudrai être miardière pour bien m'abiller pour pouvoir bien

m'anger pour pouvoir faire du bien au pauvre. Quand je serai grande je serai Pianiste jesper que mon mari sera Postier. J'aimerai être Peintre pour faire des beau tableau. J'aimerai être modiste pour me faire des chapeau sans payer. »

« Quand je serai grande je deviendrait une paysane, je planterait les pommes de terre, je donerai à manger à mes lapins, à mes poules, à mes animeaux. J'orait des chevaux, des vaches enfin j'orait beaucoup d'animaux utiles. J'orait aussi des gros porcs et je les angesserait pour povoire les mangé plus tare. »

« Quand je serai grande. Je serai institutrice. J'orais un mari. J'irais au cinéma et j'orais une gentilles bonne. Mon mari sera l'typographe. J'orais des enfant la filles Susanne, le garçon Urbain, je vivret heureuse, j'orais des poule, J'orais comme élèves des filles, une Germaine, Lili. »

« Quand je serai grande je veux être couturière pour ganier des sous je me ferais des belles aussi robes et de beaux habits. Puis je voudrais être monitrice de l'école du dimanche et j'irais à des soirées. Puis si je me marie je veux acheter deux enfants une fille et un garçon la fille je l'appellerai viollette et le garçon Pierre, si y n'obeirait pas je mai-trais viollette à la cave et Pierre au grenier et comme je serais couturière je leur ferais toujours de beaux habits. »

Quand je serais grande Je veux être couturière pour gagnier l'argent.

Je veut être une jeune fille propre et soignueuse.

Je veut être une fille honnête et travailleuse. Pour faire plaisir à mes parents. Je serait aussi bonné avec ma sœur. Je serait une monitrice d'école du dimanche. Je repensera aussi très souvent a ma maitresse de 6^eme.

J'apprendrai aussi à jouer du violon.

Quand je serai grande j'apprendrai a broder. »

La bouche de Jeanne.

La Jeanne est savoureuse, adorable et friande... Qu'importe que la bouche, enfin soit un peu

[grande ?

Son Paul en est content et dit, qu'en résumé,

Ca sent bien moins le renfermé !

EVARISTE CARRANCE

AUTOUR DU 14 AVRIL 1803.

Echange de courtoisies.

III

29 mars.

Le Conseil du canton de Glaris à la Commission gouvernante du canton de Vaud.

« Très chers et intimes amis,

Nous nous empressons, très chers frères et amis de vous donner connaissance par la présente, que conformément aux instructions prescrites par la constitution, les magistrats de notre canton sont nommés et que comme tels nous en avons pris la direction.

... Nous saisissons avec empressement toutes les occasions de vous donner des preuves de notre fidélité et de la bonne intelligence que nous nous efforcerons de soutenir avec vous, espérant une sincère réciprocité de votre part afin d'arriver au but, faire le bonheur de notre commune patrie. »

30 mars.

Appenzel Rhodes-Extérieures.

« FIDÉLES ET CHERS CONFÉDÉRÉS,

... Il nous fait un singulier plaisir d'entrer en relation avec votre canton... »

30 mars.

Appenzel Rhodes-Intérieures.

« FIDÉLES ET CHERS CONFÉDÉRÉS,

... Nous nous réjouissons bien sincèrement d'être rendus à notre ancien état et de rentrer avec vous dans les relations d'amitié qui existaient jadis entre nous... »

31 mars.

Uri.

« Notre aimable et sincère affection, jointe à plus réel dévouement dont nous soyons capables vous sont offerts.

Loyaux, prudents, honorables, sages, singlièremenr bons amis, très chers frères, frères et chers Confédérés,

... Nous vous témoignons la part très affectueuse que nous prenons au rétablissement de votre indépendance; nous nous ferons un devoir religieux d'entrer avec vous dans les plus étroites liaisons d'amitié et de contribuer selon nos moyens à tout ce qui peut tendre au grand avantage de notre commune patrie. »

16 avril.

Schaffhouse.

FIDÉLES ET TRÈS CHERS CONFÉDÉRÉS,

... Avec l'ancienne loyauté suisse, nous vous donnons l'assurance sincère que nous nous efforcerons constamment de concourir à tout ce qui pourra maintenir l'indépendance et la souveraineté de la Suisse et celle de chaque canton particulier... »

22 avril.

La commission du canton de Berne au Petit Conseil du canton de Vaud.

FIDÉLES ET TRÈS CHERS CONFÉDÉRÉS,

« Nous vous remercions de la communication que vous avez bien voulu nous donner de l'installation des autorités constitutionnelles, ainsi que du décret fixant les couleurs et le sceau de votre canton. En vous félicitant sincèrement de cet heureux et intéressant événement, nous avons l'honneur de vous aviser, fidèles et très chers Confédérés, que notre gouvernement se consacrera demain et se fera certainement un de ses premiers devoirs de vous en donner connaissance.

Nous vous recommandons avec nous à la protection divine. »

Lucerne, 22 avril.

FIDÉLES ET TRÈS CHERS CONFÉDÉRÉS,

« Nous nous empressons de vous donner connaissance de notre installation constitutionnelle et de vous assurer de notre désir sincère d'obliger et de soutenir avec vous des relations d'amitié et de fraternité... »

Schwytz, 28 avril.

FIDÉLES, CHERS, ANCIENS CONFÉDÉRÉS, DIGNES FRÈRES ET AMIS,

... Nous ne désirons rien avec plus d'empressement que de resserrer plus étroitement encore liens d'amitié qui nous unissaient jadis et saisir toutes les occasions qui pourront contribuer à l'affermissement durable des rapports d'amitié et d'alliance entre les deux cantons nous ne doutons aucunement que, de votre côté vous n'omettrez rien de ce qui peut servir à faire croître et fructifier cette union et bonne harmonie.

Nous vous recommandons *per mariam* à la protection divine. »

De semblables missives arrivèrent d'Ungwald et de Thurgovie, d'ailleurs peut-être.

Elles invoquent toutes la Providence, rêvée pour la plupart un caractère austère, parfois triarcial, et révèlent un souci commun : celui du bonheur de la Patrie restaurée.

Le 26 mai eut lieu à la Cathédrale la belle cérémonie de la prestation du serment par Grand et le Petit Conseils. Nous y reviendrons peut-être un jour.